



CLASSIQUES
GARNIER

ZIMNOVITCH (Henri), « Présentation », *Entreprise & Société*, n° 14, 2023 – 2

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16593-4.p.0045](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16593-4.p.0045)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION

Henri ZIMNOVITCH
CNAM

Si la sobriété est apparue en 2023 comme pertinente pour aider la France à surmonter une situation à laquelle elle reste confrontée, la fonction d'*Entreprise & société* (E&S) était de s'interroger sur la relation qu'elle entretient avec les entreprises. Cela a conduit son rédacteur en chef, Jérôme Méric, à nous confier la responsabilité de ce dossier.

Pour la remplir, un appel à communication a été lancé sur ce thème et la revue s'est associée au *think tank* le « Pacte civique » pour organiser au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), avec le concours de son laboratoire LIRSA, un colloque intitulé « Les entreprises à l'épreuve de la sobriété : enjeux et conditions de mise en œuvre ».

Le colloque a comporté trois grands moments. Dans un premier temps, le « Pacte » a présenté l'état de ses réflexions assorti d'un sondage qu'il avait commandé sur le thème de la sobriété et des entreprises. Puis, vint la séquence proprement scientifique durant laquelle furent exposées les communications qu'E&S avait retenues parmi les propositions reçues. Enfin, des tables rondes permirent de faire dialoguer des responsables d'entreprises, des syndicalistes, des académiques et des experts. On trouvera dans les pages qui suivent un compte rendu circonstancié que nous devons à notre collègue Clément Carn, ce dont nous le remercions.

Sur les quatre communications qui ont été acceptées, après révision en double aveugle, deux seules sont publiées dans ce numéro. Pour les deux autres, leurs auteurs n'ont pas disposé du temps suffisant pour satisfaire aux demandes de modifications exprimées par les évaluateurs.

L'administratrice du CNAM, Madame Fauvarque-Cosson, Professeur de droit et membre du Conseil d'État, a offert dans son propos introductif

au colloque un éclairage juridique sur le thème de la sobriété et de l'entreprise que nous avons jugé nécessaire à la réflexion, on le trouvera reproduit ci-après.

En prolongement du colloque, il est prévu un débat au CNAM sur « la sobriété et ses contradictions » qui reviendra sur les aspects économiques de la sobriété mais les conférenciers, le philosophe André Comte-Sponville et l'ancien Commissaire au plan Jean-Baptiste de Foucauld, évoqueront surtout la dimension morale et politique du concept. La revue s'en fera l'écho dans un prochain numéro.